

Opération groupée d'éclaircie de plantations feuillues et résineuses



Le Centre Régional de la Propriété Forestière Bretagne-Pays de la Loire, Etablissement Public, en association avec le Syndicat des Forestiers Privés d'Ille et Vilaine lance une opération groupée d'éclaircie de boisements de résineux ou de plantations de feuillus sur un rayon d'action de 20 km autour de Combourg (111 communes sont concernées). Cette action est menée pour les propriétaires forestiers de toute surface.



Les éclaircies sont des coupes d'amélioration des peuplements forestiers. Elles consistent à sélectionner les meilleurs sujets pour favoriser leur croissance en diamètre en éliminant les arbres de moindre qualité qui les gênent. Le taux de prélèvement est compris entre 25 et 40% du nombre de tiges.



Ces opérations nécessitent, en général, une surface minimale (le plus souvent 4 ha) pour pouvoir être techniquement réalisées et économiquement viables, c'est-à-dire procurer une recette au propriétaire.

L'objectif de ce regroupement volontaire est d'aider les propriétaires forestiers à valoriser leurs bois tout en les accompagnant dans cet acte souvent difficile à mettre en œuvre seul.

Les coupes seront réalisées par des prestataires intervenant dans le secteur et les produits serviront à approvisionner les entreprises bretonnes.

Une réunion d'information aura lieu à **COMBOURG** (salle de réunion de l'Espace Maoulas, rue de Maulas) **le mardi 30 janvier 2018 à 19H00**.

Elle sera suivie, pour les propriétaires qui le souhaitent de visites diagnostics individuelles gratuites réalisées par le CRPF.

En complément de cette information, des courriers individuels seront adressés à tous les propriétaires forestiers de plus de 2 hectares identifiés au cadastre.

Pour tout renseignement, contactez **Julien BLANCHIN**, technicien forestier au CRPF Nord Ille-et-Vilaine au 02.99.30.00.30 ou 06.18.44.72.19 ou par mail : julien.blanchin@crpf.fr